

L'ONTARIO

PROPICE aux affaires



TABLES RONDES L'ONTARIO PROPICE AUX AFFAIRES : SECTEURS D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Créé en collaboration avec

**L'ONTARIO BUSINESS IMPROVEMENT
AREA ASSOCIATION**

Janvier 2015



L'ONTARIO

PROPICE aux affaires

Tables rondes L'Ontario propice aux affaires

Les tables rondes L'Ontario propice aux affaires (OPA) établissent un dialogue et favorisent une relation de collaboration entre le gouvernement et les intervenants clés du secteur des affaires.

Les représentants présents doivent cerner cinq priorités qui permettraient de consolider la réussite de leurs secteurs. Ces priorités doivent être de compétence provinciale, n'avoir aucune incidence financière et doivent pouvoir être mises en œuvre à court terme.

Les ministères disposent alors de deux mois pour donner suite à ces priorités ou expliquer pourquoi ils ne peuvent le faire et proposer des solutions de rechange. Cette compréhension commune des priorités permet au gouvernement et au monde des affaires de mieux collaborer afin de favoriser la croissance économique, de créer des emplois pour les familles ontariennes et de protéger l'intérêt public.

Les responsables de l'initiative L'Ontario propice aux affaires collaborent avec les ministères pour faire avancer les choses et trouver des solutions propres à chaque secteur en temps opportun.

Les secteurs d'aménagement commercial

Les secteurs d'aménagement commercial (SDAC) représentent le programme Rues Principales de l'Ontario. Ce sont des points d'ancrage économiques et sociaux de leur quartier, qui contribuent à stabiliser et à dynamiser la communauté locale.

La première disposition législative du monde relative à un SDAC a vu le jour en Ontario en 1970, dans le cadre d'une entente entre la province, la Cité de Toronto et le Bloor West Village. Aujourd'hui, il existe près de 300 SDAC dans les petites villes et les grands centres urbains, représentant plus de 55 000 entreprises ontariennes.

À l'origine, les SDAC étaient formés pour la plupart de petits commerces de détail. On y trouve aujourd'hui une grande variété de commerces : des services professionnels et créatifs, des entreprises de hautes technologies, de l'industrie légère, des restaurants, des lieux de divertissement, etc. Leur point commun est leur intérêt pour l'amélioration de leur secteur et de leur communauté.

Lors des tables rondes de l'OPA, les SDAC étaient représentés par l'Ontario Business Improvement Area Association (OBIAA). Celle-ci compte plus de 100 membres à temps partiel et environ 150 membres à temps plein qui travaillent pour des SDAC en Ontario, lesquels jouissent d'un budget combiné de plus de 40 millions de dollars pour améliorer les communautés de l'Ontario.

L'Ontario propice aux affaires L'Ontario propice aux affaires vise à faire de la province une région d'affaires compétitive de premier plan en allégeant les formalités, en renforçant les relations avec les entreprises et en faisant la promotion des règlements efficaces, ciblés et intelligents qui protègent l'intérêt public.

L'initiative L'Ontario propice aux affaires se concentre sur trois domaines d'intérêt :

Formalités allégées – Réduire les formalités administratives des entreprises et éviter le double emploi et les coûts inutiles pour simplifier les services et les exigences gouvernementaux et les rendre accessibles et prévisibles.

Pratiques réglementaires intelligentes – Changer la façon dont le gouvernement travaille avec les entreprises en améliorant les règlements par l'innovation, les données probantes et la pensée créative.

Relations avec les entreprises – Collaborer avec les entreprises et inciter les partenaires à améliorer la compétitivité de l'Ontario.

Tables rondes OPA pour les secteurs d'aménagement commercial

L'OBIAA a présenté ses cinq priorités lors des tables rondes OPA en janvier 2014.

Le ministre du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi, le Dr Eric Hoskins, a pris la parole à cette occasion pour souligner l'importance des SDAC et la nécessité d'une relation solide avec le gouvernement :

« La relation qui existe entre les SDAC et les communautés locales est profitable au gouvernement, a-t-il déclaré. Votre travail et celui de vos membres est décisif pour accroître la prospérité de la province. Les cinq priorités relevées par l'OBIAA permettront de renforcer les partenariats entre les SDAC et les ministères. »

Les tables rondes ont rassemblé des membres de SDAC de toute la province, ainsi que des hauts fonctionnaires, des sous-ministres adjoints, des sous-ministres et des membres du personnel du ministère

du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi (MDECE) / ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI), du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS), du ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) et de ServiceOntario.

Le ministre Hoskins et les autres représentants du gouvernement ont discuté des cinq priorités mises en avant par l'OBIAA et se sont engagés à trouver des solutions dans un délai de 60 jours.

Les représentants de l'OBIAA et les membres du gouvernement se sont à nouveau réunis en mars 2014 pour discuter du travail effectué au cours des deux mois précédents.

« L'OBIAA est enchantée d'avoir participé aux tables rondes OPA et d'avoir pu discuter franchement des cinq priorités, a déclaré Ellen Timms, la présidente de l'OBIAA. Le travail effectué et les rencontres menées pendant ces 60 jours ont revêtu une énergie et un caractère positifs, qui, j'en suis sûre, se propageront au travail qui attend l'OBIAA et ses ministères partenaires. »

Faits saillants sur les SDAC

- Il existe environ 300 SDAC en Ontario, qui emploient plus de 250 membres à temps partiel et à temps plein.
- Plus de 55 000 entreprises en Ontario appartiennent à un SDAC.
- Les SDAC représentent un budget combiné dépassant 40 millions de dollars.

Résumé des cinq priorités de l'OBIAA



Priorité no 1 : Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)

Les membres des SDAC et les entreprises qu'ils représentent indiquent se sentir perdus et contrariés quand ils tentent de comprendre les exigences de la LAPHO. Les SDAC aimeraient essayer de communiquer de manière proactive avec leurs membres en leur envoyant de l'information, en leur fournissant des gabarits et des pratiques exemplaires, en leur offrant de la formation, etc.



Priorité no 2 : Programme Tourism-Oriented Directional Signing (programme TODS)

Les SDAC ont exprimé leur frustration à l'égard de la procédure de demande du programme TODS et du nombre restreint de panneaux permis par région. Ils désirent collaborer avec la province pour améliorer la procédure de demande, notamment en ce qui concerne la disponibilité des panneaux et leurs critères d'emplacement.



Priorité no 3 : Organismes touristiques régionaux (OTR)

Les SDAC ont indiqué qu'un point d'accès principal leur permettant de communiquer avec tous les OTR serait le bienvenu. Les SDAC aimeraient avoir des relations plus étroites et une reconnaissance plus manifeste lorsqu'ils travaillent avec les OTR à promouvoir les zones commerciales situées au centre-ville, à leur trouver des débouchés et à attirer l'attention sur leurs activités et événements.



Priorité no 4 : Obtention de permis pour les festivals et autres événements

Les SDAC ont déclaré que le nombre accablant de formalités administratives les décourageait d'organiser des événements communautaires pour les résidents et les touristes. Ces événements, vecteurs de dynamisme et de visibilité et qui peuvent devenir partie intégrante de l'image de marque d'une communauté, ont déjà démontré leurs importantes retombées économiques; l'OBIAA désirerait que les formalités administratives à régler pour la tenue de tels événements soient simplifiées.



Priorité no 5 : Créer un forum multiministériel

Les entreprises des rues principales de l'Ontario ont affaire à de nombreux ministères sur de nombreux sujets. L'OBIAA souhaite la création d'un forum multiministériel pour faciliter le traitement des priorités stratégiques à long terme.

Les priorités de l'OBIAA et les réponses du gouvernement de l'Ontario



Priorité no 1 : Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)

La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario (DGAO) a fourni des aides didactiques sur les normes d'accessibilité que les SDAC peuvent utiliser et fournir à leurs membres. La DGAO prépare une présentation à ce sujet pour le colloque de 2015 de l'OBIAA. Elle collaborera avec cette dernière sur un projet dans le cadre du programme InterActions pour le changement pour aider les SDAC à comprendre et à respecter la LAPHO.



Priorité no 2 : Programme Tourism-Oriented Directional Signing (programme TODS)

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) a travaillé avec l'OBIAA pour intégrer les commentaires de l'association à la révision du programme TODS de 2013-2014. Il étudiera les recommandations de l'OBIAA au sujet du symbole et des critères de la catégorie « centre-ville de localités rurales ». Les résultats de la révision du programme devraient paraître en automne 2014.



Priorité no 3 : Organismes touristiques régionaux (OTR)

L'OBIAA a été invitée à venir présenter ses priorités lors d'une réunion des directeurs généraux des OTR. La nomination d'un agent de liaison du MTCS au conseil d'administration de l'OBIAA a aussi été confirmée.



Priorité no 4 : Obtention de permis pour les festivals et autres événements

ServiceOntario crée actuellement une page pour les festivals et événements sur le site Web d'InfoCentre pour les entreprises, lequel offrira des renseignements sur le processus de demande de permis pour les festivals et événements, un guide étape par étape et des formulaires propres aux municipalités participant au projet pilote. ServiceOntario envisage également de créer pour ces événements une application en ligne « tout-en-un », par l'entremise de laquelle les clients pourront soumettre les renseignements requis à tous les organismes du gouvernement (y compris les municipalités) en un seul et unique point d'accès.



Priorité no 5 : Créer un forum multiministériel

Le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) organise chaque année un forum dans lequel il discute des enjeux des SDAC avec les sous-ministres. Ce forum permettra de présenter et de communiquer les questions d'intérêt commun.



Priorité no 1

Expliciter les obligations en matière de conformité au titre de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et y sensibiliser le public

Les SDAC et leurs membres ont cerné deux principales préoccupations au sujet de la conformité à la LAPHO :

1. La modernisation de leurs bâtiments (des édifices patrimoniaux en particulier).
2. La sensibilisation aux Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.

Il y a beaucoup d'incompréhension et d'inquiétudes liées aux conséquences des prochaines exigences de la LAPHO sur les petites entreprises.

« Pour nos membres, se conformer à la LAPHO a été un vrai défi, a déclaré un membre d'un SDAC. Certains commerces ne donnent pas sur la rue, ce qui complique l'adjonction des rampes d'accès et des portes réglementées; ces commerces ont du mal à résoudre ce problème devant la rigidité des normes. »

Bien entendu, les petites entreprises doivent se conformer aux normes, mais personne n'a été clairement désigné responsable de communiquer les nouvelles politiques aux SDAC et à leurs membres. Ceux-ci avouent être perplexes, hésitants et contrariés quand ils essaient de comprendre les obligations.

Les SDAC désirent trouver un moyen de combler ces lacunes. Ils réfléchissent à une façon plus proactive de stimuler la participation de leurs membres et de dialoguer avec eux, par exemple en leur envoyant de l'information, en leur fournissant des gabarits et des pratiques exemplaires, en leur offrant de la formation, etc. Les SDAC pourraient également organiser des séminaires qui aideraient leurs membres à mieux comprendre leurs obligations conformément aux normes de la LAPHO.

Recommandations de l'OBIAA : Il faudrait mettre au point un plan de communication pour la formation aux normes de la LAPHO et la mise en œuvre de ces dernières. Ce plan devrait clairement souligner qui offre la formation et comment. Il devrait offrir au SDAC et à ses membres des outils et des gabarits gratuits ou à peu de frais.

Réponse du gouvernement

(principale partie concernée : ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi)

Depuis les tables rondes, la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario (DGAO) du ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi a travaillé étroitement avec l'OBIAA pour répondre aux questions et aux inquiétudes des membres de cette dernière.

La DGAO a fourni à l'OBIAA des gabarits et des aides didactiques sur les normes d'accessibilité, que les SDAC peuvent utiliser et remettre à leurs membres. Elle lui a aussi fourni des ressources spécialement conçues pour les petites entreprises, telles que des guides sur l'accessibilité des rues principales et « Accessibility Works », un outil d'aide à la conformité. Ces outils ont été créés avec d'autres associations d'entreprises dans le cadre de projets du programme InterActions pour le changement.

La DGAO s'est aussi engagée à tenir un kiosque lors de la National BIA Conference de 2014 (du 27 au 29 avril 2014), où elle distribuera un court sondage pour tester les connaissances des membres des SDAC sur l'accessibilité.

En partenariat avec l'OBIAA, elle mènera un projet dans le cadre du programme InterActions pour le changement qui :

- permettra de s'assurer que les SDAC comprennent la LAPHO, s'y conforment et sensibilisent les petites entreprises locales à ce sujet (notamment aux exigences de conformité);
- mettra en évidence les pratiques exemplaires et les solutions créatives pour la suppression des obstacles à l'accessibilité dans les entreprises;
- récompensera les leaders en matière d'accessibilité par un programme de prix décernés par l'OBIAA.

La DGAO a aussi mis au point une présentation qu'elle offrira avec la Commission ontarienne des droits de la personne aux membres de l'administration de l'OBIAA. Cette rencontre sera l'occasion de se pencher sur les recoupements qui existent entre la LAPHO et le Code des droits de la personne de l'Ontario. La DGAO tiendra une présentation d'une heure sur la LAPHO qui répondra aux inquiétudes des membres de l'OBIAA lors de la National BIA Conference de 2015. Le prix pour l'accessibilité de l'OBIAA sera remis pour la première fois à cette occasion.

Principaux résultats escomptés

- Participation de la DGAO à la National BIA Conference de 2014 et à l'assemblée générale annuelle de l'OBIAA.
- Distribution de gabarits et d'aides didactiques sur les normes de la LAPHO aux membres de l'OBIAA, ainsi que des ressources spécialement conçues pour les petites entreprises.
- Engagement à collaborer avec l'OBIAA pour créer en partenariat un projet dans le cadre du programme InterActions pour le changement, afin d'aider les SDAC à comprendre la LAPHO, à s'y conformer et à sensibiliser les petites entreprises locales à ce sujet (notamment en ce qui concerne les exigences de conformité).



Priorité no 2

Mieux comprendre le programme Tourism-Oriented Directional Signing (programme TODS) et en augmenter le taux de participation

Les SDAC ont indiqué que le processus de demande du programme TODS, notamment la disponibilité des panneaux et les critères d'emplacement, pourrait être plus accessible et adapté. Les SDAC souhaitent étudier les méthodes et outils qui favoriseraient une approche plus intégrée quant à la création de symboles sur les panneaux qui désigneraient le « centre-ville » ou la « rue principale » dans l'optique de présenter les SDAC comme des lieux touristiques.

« La plus grande difficulté réside dans les restrictions imposées par le système de signalisation TODS, a déclaré un membre d'un SDAC. C'est compliqué d'inciter les visiteurs à quitter la route 10; mais on pourrait y parvenir avec des panneaux très attrayants. Notre intersection principale (au croisement des routes 10 et 9 ou Broadway) n'est pas attrayante et ne reflète pas ce que les visiteurs pourraient découvrir en quittant la route. »

Les symboles des panneaux actuels indiquent les magasins, les édifices patrimoniaux, les lieux culturels, les établissements scolaires et les installations communautaires, mais ne reflètent pas le caractère unique des rues principales des centres-villes de l'Ontario. L'OBIAA a mis sur pied une campagne promotionnelle qui recommande que les entreprises des rues principales, par l'entremise de leur SDAC, soient mises en valeur par une marque. Celle-ci a été baptisée « Go ON » (ou Go Ontario).



Recommandations de l'OBIAA : Il faudrait réviser le programme TODS afin que les programmes nationaux, provinciaux et municipaux s'imbriquent et se complètent. Il faudrait créer un symbole pour les rues principales de l'Ontario afin d'encourager la croissance économique et la vitalité de ces rues. Les OTR devraient eux aussi adopter le système TODS pour envisager des partenariats.

Réponse du gouvernement

(principale partie concernée : ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport)

Le MTCS procède à la révision du programme TODS, laquelle devrait prendre fin à l'automne 2014. Le MTCS a collaboré avec l'OBIAA pour intégrer les commentaires de celle-ci à la révision du programme, en se basant sur les résultats d'un sondage distribué à ses membres et les commentaires obtenus lors d'une réunion d'information tenue en février 2014. Le personnel du ministère a rencontré les membres de l'OBIAA pour discuter des possibilités en matière de politiques du programme qui permettraient d'aider les SDAC.

Le MTCS continue d'étudier la rétroaction reçue et de collaborer avec d'autres intervenants du domaine du tourisme. Dans le cadre de la révision du programme, il envisage certaines possibilités, notamment :

- améliorer le symbole de la catégorie « centre-ville de localités rurales » afin qu'il reflète mieux l'image de l'OBIAA;
- revoir les critères d'admissibilité pour la catégorie « centre-ville de localités rurales » et/ou créer une nouvelle catégorie « rues principales de l'Ontario »;
- étudier la possibilité d'élargir le nombre de participants au programme.

Principaux résultats escomptés

- Engagement à travailler à l'amélioration du symbole des centres-villes de localités rurales pour attirer les visiteurs vers les rues principales des zones commerciales.
- Intégration des commentaires de l'OBIAA au processus de révision du programme TODS.



Priorité no 3

Tisser une relation de collaboration avec les organismes touristiques régionaux (OTR)

Les SDAC ont indiqué ne disposer d'aucun point d'accès principal qui leur permettrait de collaborer avec les OTR. Ils aimeraient avoir des relations plus étroites et une reconnaissance plus manifeste lorsqu'ils travaillent avec les OTR à promouvoir les zones commerciales situées au centre-ville, à leur trouver des débouchés et à attirer l'attention sur leurs activités et événements.

L'OBIAA a demandé à ses membres de quel OTR relevait leur SDAC; près de 44 % d'entre eux ont été incapables de répondre à cette question. Cette méconnaissance est préoccupante, car elle prouve que les SDAC n'ont pas la moindre idée de l'identité de leur OTR et du travail que celui-ci accomplit. Pour que le système des OTR fonctionne efficacement, il doit favoriser l'engagement auprès des SDAC et des rues principales de l'Ontario.

Recommandations de l'OBIAA : Il faudrait favoriser les discussions ouvertes avec les OTR de l'Ontario et promouvoir un dialogue solide, l'échange de pratiques exemplaires et le partenariat avec des organismes provinciaux, comme l'OBIAA et ses intervenants communautaires.

Réponse du gouvernement

(principale partie concernée : ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport)

Les OTR participent activement à la compétitivité et à la durabilité des régions touristiques. En 2012, le tourisme a généré des retombées de plus de 23 milliards de dollars dans la province – créant directement et indirectement plus de 300 000 emplois en Ontario.

Chaque OTR assure le leadership et la coordination dans sa région et travaille avec des partenaires du secteur à stimuler le tourisme à l'aide d'activités de planification stratégique, de recherche, de conception de produits, de formation, d'attraction des investissements et de commercialisation.

À l'occasion des tables rondes, le personnel du MTCS a donné aux membres de l'OBIAA un aperçu du tourisme régional et du rôle et des responsabilités des OTR. Les membres de l'OBIAA ont été invités à entrer en contact avec leur OTR local pour discuter des priorités et des possibilités de collaboration. Le MTCS a également fourni les coordonnées des directeurs généraux des OTR aux directeurs généraux de l'OBIAA.

Les tables rondes OPA ont été l'occasion pour le MTCS de confirmer la nomination d'un représentant du ministère au conseil d'administration de l'OBIAA. Cette nomination officialise le lien entre le MTCS et l'OBIAA en dehors des tables rondes OPA et favorise la collaboration continue entre l'OBIAA et ses membres, le MTCS, et les OTR.

Les membres de l'OBIAA et les OTR ont d'autres occasions de collaborer; par exemple, l'OBIAA a présenté ses priorités lors d'une réunion en personne des directeurs généraux des OTR (en mai 2014), et ces derniers ont été informés de la tenue de la National BIA Conference de 2014 à Hamilton du 27 au 29 avril.

Principaux résultats escomptés

- Amélioration de la communication entre l'OBIAA et ses membres, le MTCS et les OTR
- Présentation de l'OBIAA lors de la réunion des directeurs généraux des OTR en mai 2014
- Nomination d'un agent de liaison du MTCS au conseil d'administration de l'OBIAA



Priorité no 4

Simplifier l'accès aux renseignements sur les permis pour les festivals et les autres événements

Les festivals et autres événements sont vecteurs de dynamisme et assurent une visibilité qui peut contribuer à l'image de marque de la communauté. Ils peuvent représenter jusqu'à 30 % du revenu annuel des petites entreprises.

Les SDAC organisent ces événements pour leurs membres et sont souvent dépités face au nombre de permis et d'approbations que la tenue d'une activité temporaire ou d'une journée requiert; les formalités administratives sont souvent écrasantes. L'une de leurs plus grandes contrariétés : ne pas savoir de quel permis ils ont besoin. Par-dessus le marché, les règles et les processus de demande varient d'une municipalité à l'autre. Les SDAC de l'Ontario déclarent que le nombre excessif de formalités administratives et l'absence de règles claires sont parfois à deux doigts d'empêcher la tenue de ces événements communautaires.

« En juin, le SDAC a organisé un festival culinaire et musical qui requérait des permis de braderie et de fermeture de rues, a déclaré un membre du SDAC. Toute l'information nous a été envoyée à la dernière minute, ce qui a contrarié les commerces participants, lesquels auraient eu besoin de temps pour se préparer au festival. Certains d'entre eux se sont retirés du projet, ne voulant pas payer les coûts d'un kiosque culinaire à l'extérieur dans l'éventualité où le permis serait refusé. »

Recommandation de l'OBIAA : Il faudrait mettre au point un processus fluide, soit au moyen du système PerLE, soit en créant un nouvel outil.

Réponse du gouvernement

(principale partie concernée : ServiceOntario)

Les festivals et autres événements sont l'occasion de moments divertissants et de festivités communautaires. Ils emploient plus de 22 000 personnes en Ontario chaque année.

ServiceOntario a travaillé avec l'OBIAA à repérer les principaux écueils du processus de demande concernant l'organisation de tels événements. Il s'est rendu compte qu'il existe un grand nombre de permis et qu'il est dans l'ensemble très difficile de trouver les renseignements nécessaires en ligne. Les SDAC, eux, ont des liens avec la municipalité, mais les commerçants qui essaient d'obtenir un permis par leurs propres moyens ont de la difficulté à naviguer dans le système.

InfoCentre pour les entreprises offre un accès facile aux services, formulaires et renseignements en ligne du gouvernement dont les entrepreneurs et commerçants ont besoin pour démarrer, exploiter et faire prospérer leur affaire. Les utilisateurs peuvent rechercher les services et renseignements dont ils ont besoin et enregistrer les éléments qui les intéressent dans leur compte InfoCentre sécurisé.

ServiceOntario s'est engagé à créer une page pour les festivals et événements dans InfoCentre pour les entreprises dans les trois mois suivants le lancement du projet (printemps 2014). La page contiendra :

- des renseignements sur le processus de demande de permis pour les festivals et les événements;
- un guide de demande pas-à-pas pour les cinq demandes les plus fréquentes;
- des liens et des formulaires propres aux municipalités participant au projet pilote.

ServiceOntario s'associera avec les villes de Collingwood et d'Huntsville, qui ont été recommandées pour ce projet pilote.

ServiceOntario, conjointement avec l'OBIAA, envisage de créer un processus de demande de permis en ligne pour les festivals et les événements, dans le cadre d'une démarche à long terme qui vise à améliorer la communication et l'expérience client au moment où ce dernier prépare et dépose sa demande. Ce guichet unique permettra au client de communiquer en ligne tous les renseignements requis, en une seule fois, à tous les organismes du gouvernement (ainsi qu'aux municipalités).

Pour améliorer l'expérience client dans PerLE en ce qui concerne les permis pour les entreprises, ServiceOntario cherchera à mettre à jour l'information offerte, à développer l'outil de recherche et à accroître la convivialité du système grâce à l'organisation du contenu, à la formation et à la communication.

Principaux résultats escomptés

- Page pour les festivals et événements sur InfoCentre
- Participation de deux municipalités à un projet pilote
- Possibilité d'une demande de permis « tout-en-un » sur InfoCentre



Priorité no 5

Mettre sur pied un forum de l'OBIAA pour collaborer avec le gouvernement provincial

Les SDAC d'importance ont un effet positif sur l'économie locale. L'OBIAA peut contribuer à établir un dialogue transparent entre les SDAC, les entreprises qui en sont membres et les ministères. Les tables rondes ont permis à l'OBIAA d'entrer en contact avec de nombreux ministères, dont la plupart ont, d'une manière ou d'une autre, une incidence sur les rues principales de l'Ontario.

L'OBIAA pourrait présenter les priorités de ses membres et leurs préoccupations communes en matière de politiques stratégiques en mettant sur pied, à l'aide du MAML, un forum multiministériel annuel pour :

- renforcer le dialogue entre le gouvernement provincial et les représentants des rues principales de l'Ontario;
- simplifier les échanges entre le gouvernement et les petites entreprises;
- trouver des outils, des solutions et des pratiques exemplaires;
- trouver des partenariats et des collaborateurs pour renforcer l'économie des rues principales de l'Ontario.

Recommandation de l'OBIAA : Le ministère des Affaires municipales et du Logement (les SDAC étant des conseils locaux aux termes de la Loi sur les municipalités) pourrait créer un forum multiministériel annuel, où l'OBIAA pourrait présenter les enjeux politiques de nature interministérielle.

Réponse du gouvernement

(principale partie concernée : ministère des Affaires municipales et du Logement)

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît qu'établir un dialogue continu avec les ministères provinciaux et leurs employés responsables en ce qui a trait à l'OBIAA s'est révélé être un défi de tous les instants. Pour régler ce problème, le MAML et l'OBIAA ont fixé les objectifs, la capacité organisationnelle et les résultats escomptés d'un forum annuel portant sur les enjeux des SDAC. Les deux parties ont convenu qu'une rencontre annuelle entre les membres de l'administration de l'OBIAA et les membres du Comité des sous-ministres en matière d'aménagement, d'environnement, de ressources et de terres (Comité SMAERT) serait la meilleure solution. Ce comité, à titre de comité exécutif, regroupe des sous-ministres de ministères responsables de l'infrastructure, des affaires rurales, du développement économique et du tourisme. Des représentants d'autres ministères (finances et transports, par exemple) peuvent y être invités si le sujet débattu intéresse leurs compétences.

Ce modèle de forum répond parfaitement au modèle opérationnel de l'OBIAA et permettra que l'information fournie dans le cadre d'échanges réciproques constructifs influence la façon dont sont présentées les questions d'intérêt commun. Par ailleurs, le forum sera l'occasion de discuter des enjeux des SDAC qui peuvent soutenir à plus grande échelle les entreprises de l'Ontario.

Le personnel de liaison du MAML travaillera étroitement avec l'OBIAA pour déterminer les enjeux prioritaires qui seront traités lors du forum, à l'automne 2014.

Principaux résultats escomptés

- Premier forum annuel prévu à l'automne 2014
- Définition du mandat du forum annuel de l'OBIAA avec le gouvernement provincial



Le gouvernement de l'Ontario a formulé des recommandations concrètes et produit des résultats probants en collaborant avec l'OBIAA et les 55 000 entreprises et plus qu'elle représente.

Les exigences en matière d'accessibilité seront clarifiées et communiquées aux petites entreprises par l'intermédiaire de leur SDAC local. Les entreprises qui donnent l'exemple en matière d'accessibilité des services seront récompensées par un prix annuel.

Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport continuera à travailler étroitement avec l'OBIAA par l'entremise de l'agent de liaison nommé au sein de son administration pour régler les questions liées au programme TODS et aux OTR.

ServiceOntario s'engage à offrir davantage de formulaires, de permis et de renseignements relatifs aux festivals et aux événements sur son site, pour faire gagner du temps aux organisateurs et simplifier l'organisation d'événements divertissants et communautaires dans les rues principales de l'Ontario.

En plus de traiter ses priorités lors des tables rondes OPA, l'OBIAA sera en mesure de travailler avec le gouvernement provincial sur des questions stratégiques plus générales lors du nouveau forum annuel.

Les ministères comptent poursuivre leur collaboration avec l'OBIAA et les petites entreprises membres pour mettre en œuvre ces initiatives.

*Pour en savoir davantage, visitez notre site Web à l'adresse
<http://www.ontario.ca/fr/affaires-et-economie/affaires-et-economie>.*



Pour en savoir davantage, visitez notre site Web à l'adresse
<http://www.ontario.ca/fr/affaires-et-economie/affaires-et-economie>